



Planification annuelle 2023-2024

2^e année du primaire

À l'intention des parents
de l'école Sainte-Catherine-Labouré



***À l'école
Amusons-nous !
Respectons-nous !***

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Sainte-Catherine-Labouré. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.

Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

FRÉQUENCE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES						
Matières	Compétences	Répartition	Première communication	Étape 1	Étape 2	Étape 3
			semaine du 9 octobre	29 août au 3 nov	6 nov au 16 fév	19 fév au 21 juin
Français	Lire	50%	Vous recevrez une première communication dans la 2 ^e semaine du mois d'octobre.	x	x	x
	Écrire	30%			x	x
	Communiquer oralement	20%		x		x
Mathématique	Résoudre	20%	Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.		x	x
	Utiliser un raisonnement	80%		x	x	x
Anglais	Comprendre des textes entendus	60%				
	Communiquer oralement	40%				
Science et technologie				Enseigné, mais non évalué		
Arts plastiques		100%			x	x
Musique		100%				
Éthique et culture religieuse		100%			x	x
Éducation physique et à la santé		100%				
Univers social				Enseigné, mais non évalué		
Compétence non disciplinaire	Organiser son travail					x

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Carl Vézina

Directeur

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 2^e année

Andrée-Anne Faubert (201)
Marie-Soleil Besner (202)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	Mathématique	Univers social	Science et technologie	Éthique et culture religieuse
Cahier Alphabétique Petits livres Cahiers maisons (fiches reproductibles)	Cahier Mathéo Matériel de manipulation : (jetons, blocs, matériel de base 10, compteur)	Fiches reproductibles	Fiches reproductibles	Manuel Près de moi Fiches reproductibles

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

Enseignement explicite de la lecture Lecture quotidienne Ateliers de lecture Raconte-moi les sons L'école des mots	Approche par problèmes, ateliers de manipulation, travaux d'équipe et individuels, activités de calcul mental et exercices d'approfondissement.			
--	---	--	--	--

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et leçons se retrouve dans le plan de travail dans le cartable d'Outils. L'enfant ne devrait pas travailler plus de 30 minutes dans ses devoirs et leçons au quotidien.

Français, 2 ^e année	
Compétences développées par l'élève	
Lire (50 %)	L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte, il le fait plus souvent à l'oral et parfois, il le fait à l'écrit. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Écrire (30 %)	L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60%) Du 19 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuve obligatoire MEES/CS	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?
Entre autres, En lecture : Est capable de comprendre un texte (éléments importants, caractères d'un personnage) Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion) Repérage d'informations (à l'oral et à l'écrit).	Oui	En lecture :	Oui	En lecture :	Non	Oui
En écriture : Situations d'écriture courtes et variées Dictées des mots étudiés Situation d'apprentissage et d'évaluation	Oui	En écriture :	Oui	En écriture :	Non	Oui
En communication orale : Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. (petit exposé oral)	Oui	En communication orale :	Non (Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.)	En communication orale :	Non	Oui

Mathématique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.

* Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.

Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs.

Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.

Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3^e étape (60%) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Épreuve obligatoire MEES/CS	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui

Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Test de vitesse Exercices Tests de connaissance	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Test de vitesse Exercices Tests de connaissance	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Test de vitesse Exercices Tests de connaissance	Non	Oui
---	------------	---	------------	---	------------	------------

Univers social, 2^e année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social.

L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite.

La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société.

L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 2^e année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :

1. **L'univers matériel** (les états de la matière, les produits dangereux, etc.);
2. **L'univers Terre et espace** (l'eau, l'espace, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.);
3. **L'univers vivant** (les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.).

Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Éthique et culture religieuse, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3^e étape (60%) Du 19 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuve obligatoire MEES/CS	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?
Situation d'apprentissage et d'évaluation. (réfléchir sur des questions éthiques) Observations de l'élève lors de dialogue.	Non	Situation d'apprentissage et d'évaluation. (compréhension sur des phénomènes religieux) Observations de l'élève lors de dialogue.	Oui	Situation d'apprentissage et d'évaluation. (compréhension sur des phénomènes religieux) Observations de l'élève lors de dialogue.	Non	Oui

Compétences non-disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 3^e étape.

3^e étape	Organiser son travail Analyser la tâche à accomplir. Analyser sa démarche. S'engager dans la démarche. Accomplir la tâche.	
----------------------------	---	--

Anglais, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus (60 %)	L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Avec le support de modèles explicites, il crée des versions personnalisées de textes (imaginer de nouveaux personnages dans une histoire, changer les paroles d'une chanson, etc.). Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.
Communiquer oralement en anglais (40 %)	La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au cours de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots et de nouvelles expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (50 %)		2 ^e étape (50 %)				
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?			
Comprendre des textes entendus : L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais.	Oui	Comprendre des textes entendus :	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.			
Communiquer oralement en anglais :	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Communiquer oralement en anglais : La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutation, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.).	Oui			

Arts plastiques, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations médiatiques en s'initiant à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique dans le but de communiquer avec son entourage.
Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il utilise le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60%) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Épreuve obligatoire MEES/CS	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape
Analyse des créations personnelles des élèves.	Oui	Analyse des créations médiatiques des élèves. Observations de l'élève lors de situations de communication orale.	Oui			

Musique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60 %) Du 19 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
• Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage : posture, pratique instrumentale, participation et écoute active. • Test de joute (instruments de percussion et chant). • Situation d'apprentissage et d'évaluation. • Nommer certains des instruments de l'orchestre (violon, trompette...)	Non	• Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage : posture, pratique instrumentale, participation et écoute active. • Test de joute (instruments de percussion et chant). • Vérification orale des connaissances théoriques appropriées. • Situation d'apprentissage et d'évaluation. • Projet de création • Appréciation d'œuvres musicales variées à l'aide de dessin et à l'oral.	Oui	• Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage : posture, pratique instrumentale, participation et écoute active. • Test de joute (instruments de percussion et chant). • Vérification orale des connaissances théoriques appropriées. • Apprécier des œuvres musicales à l'aide de dessin et à l'oral. • Projet de création	Non	Oui

Éducation physique et à la santé, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles et avec l'aide de l'enseignant, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs et avec l'aide de l'enseignant, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève expérimente et pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (50 %)		2 ^e étape (50 %)				
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?			
Agir : (Action individuelle) L'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets). L'élève exécute des enchaînements d'actions en fonction des consignes. Adopter un mode de vie sain et actif : (Promotion de la santé) L'élève expérimente et pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée déterminée. L'élève peut aussi élaborer des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et plans d'amélioration ou maintien d'une saine habitude de vie.	Oui	Interagir : (Action avec ses pairs et adversaires) L'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes et de l'activité et du but visé Adopter un mode de vie sain et actif : (Promotion de la santé) L'élève expérimente et pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée déterminée. L'élève peut aussi élaborer des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et plans d'amélioration ou maintien d'une saine habitude de vie.	Oui			

Exigences particulières, matériel de base

Souliers de course à semelle non marquante
 Pantalon de sport ou « short » à taille élastique
 chandail à manches courtes

